



Nouveau ID.5
 Découvrez-le en Exclusivité
 lors de nos
PORTES-OUVERTES
 Samedi 11 & Dimanche 12 Juin
 SUMA Volkswagen Chalonnais

À partir de 599€/mois*



En savoir +

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

AILLEURS

INTERVIEW - « D.DAY land, l'indécence est à son comble »

Par Colette BRIDE-ETIVANT

Publié le 06 Juin 2022 à 19h53



Bertrand Legendre, professeur émérite à l'université Sorbonne Paris Nord et romancier, membre des comités d'opposition au projet de création d'un parc touristique sur les lieux du débarquement s'est confié à Info-chalonnais.com.

En cette veille de la commémoration du débarquement de Normandie, pouvez-vous nous faire une description sommaire de ce projet controversé, avec une question sur son nom et sa finalité : « D-day land » ou « Hommage aux héros » ?

L'idée de ce projet a été lancée en janvier 2020 par Hervé Morin, le président de la Région Normandie, qui souhaite « retenir un peu plus longtemps les touristes sur la Normandie ». Dans ce but, a été lancée l'idée d'un spectacle, qualifié de « cinéscénie », associant images d'archives et jeux d'acteurs, pour rendre compte d'une période allant des préparatifs du Débarquement jusqu'à la fin de la guerre. Les concepteurs se refusent encore à donner plus de précisions sur le contenu, évoquant simplement la recherche d'un « effet waouh » que produirait le recours aux technologies numériques les plus performantes.

Ce spectacle sera accessible depuis une tribune mobile (entre 500 et 800 places), se déplaçant sur rails le long d'un circuit d'une dizaine de halles ou gares abritant chacune une scène ; une trentaine d'hectares sont retenus pour ces installations. L'ensemble du spectacle se déroulera sur 45 à 50 minutes.

Nous n'en savons pas beaucoup plus sur le projet ; dès que les premières inquiétudes ou critiques se sont exprimées, les promoteurs ont cessé de communiquer et avancent aujourd'hui dans le plus grand secret. Ce qui nous a d'abord alertés, c'est le nom qui a été utilisé dans les tout premiers jours : si les promoteurs du projet attribuent aujourd'hui aux opposants ce nom de D-day land, qui évoque bien sûr les parcs Disney, ce nom a bien été employé par ses défenseurs, à l'image de Jean-Marc Lefranc (alors président du Comité du D-day land a finalement été écartée au profit du nom actuellement en cours, « Hommage aux héros ». Mais cette tache originelle est très révélatrice des intentions des promoteurs comme de celles des élus qui soutiennent l'idée : développer un tourisme mémoriel à fortes sensations à des fins purement économiques. Bien sûr, cette ambition est aujourd'hui accompagnée d'un discours qui se veut plus « convenable » sur la nécessité de penser la transmission aux nouvelles générations. Mais pour nombre de proches des vétérans alliés, « Accepter ce projet serait le signe que la valeur et la douleur des sacrifices ont été oubliées, que nos morts, réduits au rôle de figurants d'un spectacle, ne valent pas plus qu'un ticket d'entrée dans un parc à sensations ».

A l'heure où les derniers survivants anciens combattants 39-45 nous rappellent l'horreur indiscible des combats, et nous invitent à s'incliner devant l'héroïsme acharné de leurs frères d'armes morts pour – notre – libérer, les promoteurs du projet parlent de « dimension éducative » pour les jeunes générations nées après guerre, qu'en pensez-vous ?

Cet argument est effectivement inlassablement utilisé pour justifier ce projet ; il appelle plusieurs réponses.

Tout enseignant vous dira qu'il est impossible de traiter raisonnablement en 45 minutes toute la période envisagée ; tout au plus pourra-t-on évoquer très superficiellement les choses. C'est d'ailleurs ce qu'annoncent les concepteurs eux-mêmes quand ils présentent leur projet comme une « évocation immersive ».

Ensuite, la recherche annoncée par les concepteurs d'un « effet waouh » est révélatrice d'une conception sensationnaliste de l'histoire ; il y a là un grand danger, celui de susciter davantage de fascination que de prise de conscience de ce qu'a été cette période et, plus largement, de ce qu'est la guerre. Ce danger est déjà présent dans la manière dont se déroulent les festivités annuelles autour de la commémoration du 6 juin ; il faudrait s'interroger davantage, à leur sujet, sur le succès des camps de reconstitution et sur l'intérêt que suscitent les parades de véhicules militaires anciens et de « soldats », civils en réalité, en uniformes d'époque. Ceci s'est considérablement développé depuis une vingtaine d'années, et transforme progressivement les commémorations en festivités dont l'esprit et les évolutions actuelles posent question.

De même, le recours aux technologies numériques les plus avancées, mis en avant comme LA solution pour intéresser les jeunes, est à la fois révélateur d'une grande condescendance à leur égard, et d'une conception déjà dépassée du rôle de ces technologies dans l'éducation. Le dispositif étant conçu pour être « consommé » en moins d'une heure, il ne réserve aucune place pour l'interaction ou pour la médiation : il s'agit de libérer la tribune sans perdre de temps pour « charger » la fournée et tenir le rythme de plusieurs milliers de spectateurs par jour.

À propos de « dimension éducative », il serait plus pertinent de soutenir davantage et avec discernement certains musées de la région et de renforcer les dispositifs qui permettent aux élèves, à différents niveaux, de visiter ceux-ci et de découvrir, avec des médiations adaptées, les sites liés au Débarquement.

Avec des élus et les promoteurs du projet, H. MORIN met en avant l'intérêt économique pour la région pour attirer et retenir encore davantage, les touristes en Normandie, que leur répondez-vous ?

C'est un argument très hasardeux ; derrière ce qui est présenté comme une évidence, il faudrait considérer avec beaucoup d'attention le fait qu'un tel projet ne manquera pas de fragiliser, à plus ou grande échelle, plusieurs types d'acteurs du tourisme mémoriel.

Les musées de la région, tout d'abord : il est évident qu'une famille qui aura dépensé une certaine d'euros rien que pour le D-day land renoncera à la visite d'autres musées.

Les commerces ensuite : la force d'attraction d'un tel projet est de nature à concentrer les flux de touristes sur le site même au détriment des autres sites. Commerces de bouche, restaurants, hôtels et autres formes d'hébergement distants du D-day land risquent de voir leur clientèle s'éloigner.

En matière d'emploi, si les promoteurs ont commencé par parler d'un millier de recrutements, ils ont depuis drastiquement revu ce chiffre de la baisse, en omettant toutefois de souligner qu'il s'agira essentiellement d'emplois saisonniers puisque le site ne sera ouvert que 6 mois par an. Quoiqu'il en soit, cette question de l'emploi est devenue un faux enjeu dans la mesure où le secteur du tourisme connaît déjà une grave pénurie de personnel et où, plus largement, le chômage est à son niveau le plus bas dans de nombreux secteurs d'activité.

Toujours sur le plan économique, on constate depuis plusieurs années que bon nombre de parcs à thèmes rencontrent de graves difficultés économiques. On ne doit donc pas éluder cette question : que se passera-t-il si la structure rencontre elle aussi, comme on peut le craindre, les mêmes difficultés ? La Région, et donc les contribuables, seront-ils appelés à la rescousse ?

Aujourd'hui, en cette période de commémoration du débarquement, la Reine Elisabeth d'Angleterre est le seul chef d'État vivant au monde ayant vécu la guerre 39-45, et au moment même où la guerre frape en Ukraine et où les canons tonnent, débarquement des proches de vétérans-anglo-saxons-s'insurgent-1808546)

La guerre en Ukraine provoque en effet un rétrécissement du temps. Elle nous jette brutalement à la figure le fait que depuis 80 ans bientôt, s'il y a eu de nombreux conflits, nous n'avons plus connu de guerre mondiale. Et elle nous signifie que nous pourrions en connaître une troisième prochainement. Dans ce contexte, l'idée d'un spectacle à « effet waouh » monté sur les dièms des 140 000 morts de la bataille de Normandie paraît véritablement honteuse. Une opposante à ce projet, fille d'un ancien combattant 39-45, Croix de Guerre, condamné à mort pour activités anti-nazis et déporté, ne cachant pas son indignation, suggérait aux concepteurs du D-day land, d'aller tester leur idée auprès des combattants de Marioupol, en Ukraine, pour s'entendre dire toute son obscénité.

Ajoutons que le sacrifice d'une trentaine d'hectares de terres agricoles pour ce projet au moment où cette même guerre en Ukraine prépare une crise alimentaire de grande ampleur est particulièrement mal venu.

Il est temps de prendre conscience du fait que le business mémoriel détruit la mémoire qu'il prétend transmettre. Les petits trafics de vrais-faux vestiges d'époque, pratiqués de longue date, paraissent bien anodins aujourd'hui, au moment où s'industrialise, à grande échelle, le commerce et l'exploitation de la mémoire. Plus on s'intéresse à l'économie et au profit de ce secteur d'activité, moins l'on prête attention aux enjeux éthiques qui l'entourent. Le risque est bien que réapparaisse, vêtue des derniers oripeaux de la modernité, la sinistre figure du profiteur de guerre.

Propos recueillis par Colette Bride-Etivant

En savoir plus : lettre ouverte D-Day Land, un projet qui ne dit pas son nom.

Contact : comit50480@orange.fr

liste des 600 premiers signataires de la lettre ouverte contre le projet D-day land, de tous horizons et de tous pays, descendants ou ayant participé au conflit 39-45 et au débarquement de Normandie.

Communiqué du Comité montois d'opposition au D-day land « la fille d'un ancien déporté critique le projet »

Reportage le 4 Juin 2022 à 19 h 30 FR 3 national (15 ' à 21' 10"):

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/19-20/jt-de-19-20-du-samedi-4-juin-2022_5144638.html

Paris-Match : <https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Projet-de-parc-sur-le-debarquement-des-proches-de-veterans-anglo-saxons-s'insurgent-1808546>)

Article de La Croix 6 juin 2022 : <https://www.la-croix.com/France/Commemorations-Debarquement-parc-dattraction-cristallise-critiques-2022-06-06-1201218579>



BS CAR
 LE SPÉCIALISTE VÉHICULES SANS PERMIS HAUT DE GAMME



www.bscar-71.fr

23, ROUTE DE LYON • LUX • FACE À E. LECLERC LUX
 03 85 42 88 54 • 07 69 85 49 05 • bscar@orange.fr



S CARROSSERIE BERTHOUX
 LE SPÉCIALISTE VÉHICULES SANS PERMIS HAUT DE GAMME



www.bscar-71.fr

Venez les essayer !
 67, ROUTE DE GIVRY • SAINT-RÉMY
 03 85 48 85 93 • garageberthoux-chloe@orange.fr

UN PARTENARIAT ENTRE MON ANNONCE LÉGALE ET INFO-CHALON.COM

Articles populaires
Quand la nature reprend ses droits sur l'activité humaine
LEGISLATIVES - Comme 59% des 18-24 ans, les Jeunes Socialistes soutiennent les candidats soutenus par la NUPES des cinq circonscriptions de Saône-et-Loire
A Givry, c'était presque apocalyptique ce samedi soir !
Au lendemain de la tempête de grêle, on ne compte plus les dégâts sur le Chalonnais
Impressionnant orage de grêle ce samedi soir dans l'Yonne
Des mammatus ce samedi soir au-dessus du Chalonnais
INTEMPERIES - MMA Chalonnais/Chagny précise les modalités de prises en charge
SENNECEY-LE-GRAND - il perd ses nerfs avec les gendarmes
Chalonn-sur-Saône : Déstockage massif au magasin de chaussures 'ivoire'
Une marche blanche organisée en hommage à Audrey et Albane
Le 27e Marché de la Création a lieu en ce moment sur les quais de Saône
La chaleureuse pensée en soutien aux sapeurs-pompiers de Chalonn sur Saône
Des vents violents à plus de 110 km/h attendus cette nuit en Saône et Loire
Le concert du Choeur Gospel Chalonnais est annulé ce soir
Un quinquagénaire hélicoptéré à Dijon après un arrêt cardiaque
Claire et Cyril se sont dit oui en mairie de Châtenoy le Royal.
Enterrement de vie de jeune fille pour Chloé
Fête de la biodiversité ce samedi au Parc Bellevue
A Vichy, la soirée a été compliquée sous les oranges
La maison de retraite Villa Thalia de Saint Rémy a fêté le 100ème anniversaire de Jeanne Berthelon.
Enterrement de vie de jeune fille pour Céline
Bienvenue à l'agence BM Immobilier Bourgogne !

LES 2 ÉQUIPAGES LOCAUX ENGAGÉS DANS CETTE 26ÈME ÉDITION DU "4L TROPHY" 100% JEUNES, HEUREUX DE LEUR PÉRIPE EN TERRE MAROCAINE QUI S'EST DÉROULÉ DU 5 AU 15 MAI.